Image not found or type unknown

# Refus d'agrement d'ass mat

Par **claudie3500**, le **21/08/2009** à **17:05**

Bonjour,
voila je viens de passer devant la puericultrice pour un agrement d'asss mat
la visite a durer 2h15deux jour apres la visite j'ai recue une lettre recommande avec ac pour m'informez du refus de l'agrement pour cause :
projet pas reelement pensee du point de vue de 'interet de l'enfant .reponses aux mises en situations sont inadaptees et vous ne semblez pas vous remettre en cause .dimansion professionnelle de cette activite n'est pas prix en compte .
j'ai trois enfants 11 8 et 4 ans.
je souihaite faire un recours administratif avez vous des models de lettre?
merci a vous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés